

Elections CNU06 – 2019

Reconnaissance et Valorisation du Métier d'Enseignant-Chercheur en Sciences de Gestion

RECONNAISSANCE & VALORISATION

Chères Collègues, Chers Collègues,

A l'heure de l'autonomie des Universités et de la mise en place des communautés d'universités et d'établissements, nous considérons que la présence et le rôle de la section 06 du CNU (désormais intitulée Sciences de Gestion et du Management depuis l'arrêté du 18 Novembre 2018) doivent être maintenus et renforcés pour promouvoir le métier d'Enseignant-Chercheur en Sciences de Gestion dans toute sa richesse et sa variété. Cette liste est en effet fondée sur un principe de diversité : diversité des profils, diversité des modes de recrutements, diversité des communautés scientifiques, diversité épistémologique et méthodologie, diversité des compétences, diversité des institutions et des implantations géographiques. La reconnaissance de ces diversités est guidée par trois principes, à savoir la rigueur, l'engagement et l'objectivité, qui sont déclinés pour soutenir i) la Reconnaissance des Sciences de Gestion et du Management et de ses différents champs disciplinaires, ii) la Valorisation du Métier d'Enseignant-Chercheur, et iii) la promotion de la Qualité de la Recherche en Sciences de Gestion et Management.

Reconnaissance des Sciences de Gestion et du Management :

La communauté des Sciences de Gestion et de Management doit être rassemblée en dehors de considérations d'ordre politique et syndical pour affirmer sa spécificité disciplinaire et soutenir sa dynamique d'action auprès des communautés scientifiques et professionnelles.

Nous prenons l'engagement de défendre les intérêts de notre communauté auprès des instances d'évaluation et de représentation.

Nous sommes attachés à faire valoir auprès de nos autorités de tutelle la nécessité de renforcer le corps des Enseignants-Chercheurs en Sciences de Gestion et de Management pour faire face au sous-encadrement constaté dans la plupart des établissements.

Valorisation du métier d'Enseignant-Chercheur

De trop nombreux systèmes d'évaluation ne permettent pas d'apprécier convenablement la richesse de notre métier, fragilisent le fonctionnement de nos organisations et démotivent un certain nombre de collègues pourtant engagés. Les Enseignants-Chercheurs sont garants des valeurs universitaires, de l'histoire de la pensée comme de l'actualité scientifique et professionnelle des enseignements qu'ils prodiguent. Ils veillent aux finalités académiques et managériales de la formation universitaire. Le sous-encadrement récurrent en Enseignants-Chercheurs, parfois minoritaires dans leurs établissements, tend à « secondariser » l'Université au détriment de ses missions et de ses valeurs fondamentales.

Nous réaffirmons notre attachement au statut d'Enseignant-Chercheur ainsi que la nécessité de prendre en compte les différentes facettes de notre métier (enseignement, recherche, responsabilités collectives et administratives) et leur complémentarité tout au long de la carrière.

Les critères bibliométriques sont importants, mais ils ne doivent pas se substituer à une évaluation de fond des dossiers des candidats dans l'analyse des promotions et des recrutements.

Nous proposerons au CNU un affichage clair et transparent des critères d'évaluation dans le respect de la diversité des voies de recrutement et de promotion. Il est important d'encourager les collègues engagés dans le fonctionnement de leur établissement, dans des innovations pédagogiques, dans les associations académiques, dans l'interaction avec l'environnement social, économique et culturel, dans la construction et le pilotage de projets ou dans les structures, notamment de recherche, qui animent notre communauté scientifique.

Nous sommes favorables à l'existence de voies de recrutement diversifiées, forts du constat de leur complémentarité. Nous nous positionnons résolument en faveur du maintien du concours d'agrégation (qui est fédérateur pour notre discipline, qui constitue un mode de formation individuelle, et qui contribue à l'attractivité de la carrière universitaire). Nous sommes également favorables aux autres voies de recrutement telles que le 46.1 et le 46.3. La coexistence de ces différentes voies de recrutement permet de recruter des collègues aux profils, motivations et trajectoires bien différents, mais tout aussi nécessaires, et qui contribuent à la richesse de notre discipline et aux multiples rôles/missions assumés par un enseignant-chercheur en Sciences de Gestion. Nous avons également le souci de participer aux débats nationaux relatifs au déroulement des carrières.

Pour des recherches de qualité

L'excellence de la recherche en Sciences de Gestion permet de renforcer la qualité de nos formations et assoit notre légitimité scientifique au sein de nos établissements et auprès de notre ministère de tutelle. Cette exigence de qualité est essentielle pour faire face à une concurrence scientifique de plus en plus exigeante. Nous souhaitons que la recherche, qui, quelle que soit la langue de publication, est désormais internationale, soit prise en compte dans sa dimension individuelle et collective au sein des laboratoires et des associations scientifiques.

Nous serons attentifs à ce qu'une recherche de qualité permette des publications dans les meilleures revues scientifiques, elles-mêmes évaluées. Nous sommes aussi conscients du fait que les modes de diffusion se sont élargis et qu'ils doivent être tous valoriser. Pour toucher les milieux socio-économiques, il est important que nos recherches se diffusent largement sous différentes formes (ouvrages, chapitres d'ouvrage, conférences, voire films, vidéos...). Elles doivent également trouver leur place au sein de la société civile lors des nombreux débats, public et politique, sur les enjeux et défis sociétaux et managériaux pour une planète durable.

La recherche doit être appréciée :

- au regard de la diversité de ses dimensions individuelle et collective, nationale et internationale, fondamentale et appliquée
- au regard de la diversité de ses démarches, paradigmes, positionnements épistémologiques et choix méthodologiques, terrains de recherche,
- au regard de la diversité de ses impacts : scientifique, professionnel, managérial et sociétal.

Nos élus s'engagent à produire une information transparente et responsable sur les différentes réunions du CNU pour permettre à tous les collègues de comprendre les enjeux et les critères appliqués qui ont un fort impact sur les trajectoires professionnelles et donc de se positionner au mieux dans l'évolution de leur carrière.

Nous sommes engagés pour un CNU Ethique dans ses décisions, Responsable dans ses choix et Collégial dans son fonctionnement. Nous sommes portés par une volonté d'exemplarité, d'impartialité et d'objectivité.

Liste Reconnaissance et Valorisation du Métier d'Enseignant-Chercheur en Sciences de Gestion

RECONNAISSANCE & VALORISATION